



**Procès-verbal de l'assemblée générale du 26 février 2012
10h00 au restaurant Bären à Ostermundigen**

Membres présents du comité: Renato Wieland, Ursula Müller, Sandra von Erlach, Corinne Hartmann.
Absent : Toni Marti

1. Bienvenue et constatation de la régularité de la convocation à l'AG 2012

Le président Renato Wieland ouvre l'assemblée générale ordinaire 2012 et salue les membres présents. La liste des personnes excusées est jointe au procès-verbal chez la secrétaire. Les personnes présentes s'inscrivent sur une liste.

Présents: 42 membres, 1 invité

Excusés: 29 membres

Le président constate que l'invitation à l'AG a été rédigée conformément aux statuts. Aucun membre présent ne désire prendre la parole.

2. Désignation des scrutatrices

Brigitte Jordi et Pia Stämpfli sont désignées comme scrutatrices.

3. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté sans modifications :

4. Procès-verbal de l'AG du 27 février 2011

Le procès-verbal en français ou en allemand était joint à l'invitation à l'AG .
Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

5. Rapports

Les différents rapports ont également été envoyés avec la convocation à l'AG.

5.1 Rapport du président

5.2 Rapport de la conseillère d'élevage

Aucune objection n'ayant été faite, ces rapports sont acceptés à l'unanimité.

5.3 Rapport du chef technique

Cette année il n'existe aucun rapport du chef technique.

6. Rapport de caisse,

6.1 Comptes annuels 2011 et rapport de vérification

Le rapport de caisse et les comptes 2011 sont présentés par écrit et sont acceptés à l'unanimité.

Ursula Müller annonce les mutations durant l'année 2011:

nombre actuel : 493 membres (au 31.12.11)

augmentation : 4 membres

entrées : 46 membres

départs: 42 membres (dont 8 annulations, 2 inconnus)

Le bilan présente un bénéfice de Fr. 9'455.90.

Le shop accuse un bénéfice de Fr. 52.30.

6.2 Décharge à la caissière et au comité

Les vérificatrices Barbara Groll et Barbara Spycher remercient Ursula Müller de la tenue correcte et professionnelle des comptes. Elles recommandent à l'assemblée de donner décharge à la caissière et au comité.

Le bilan et les comptes annuels 2011 ainsi que le rapport des vérificatrices avec attribution de décharge sont approuvés et acceptés à l'unanimité.

7. Budget 2012

Le budget 2012 et les cotisations (taxes 2012 comprises) présentés par Ursula Müller peuvent être consultés.

7.1. Budget 2012

Pour 2012 le budget prévoit des recettes d'un montant de Fr. 54'300.— et des dépenses d'un montant de Fr. 55'900.— . Ce qui est accepté à l'unanimité.

7.2 Cotisation annuelle 2013

La cotisation des membres pour 2013 reste identique.

7.3 Taxes 2013 (test d'instinct, sélection, contrôle des endroits d'élevage, chiots)

Les taxes restent identiques.

7.4 Compétence financière du comité

La compétence financière du comité reste à Fr. 2'000.--. Le comité remercie de la confiance témoignée.

8. Fortune du club

Renato Wieland présente les propositions du comité :

Pour une fortune de 85'000 francs, 10'000 francs devraient être investis. Voici sa répartition :
contribution aux 3 championnats suisses : - chiens de garde (25%)

- agility (25%)

- chiens sanitaires/d'accompagnement (10%)

Les derniers 40%, soit 4'000 francs pourraient être employés de la façon suivante :

- choix fac.

- réduction de la cotisation des membres (Fr. 8.--/membre)

- week-end d'entraînements

Votes :

- la réduction de la cotisation de presque 10 francs n'a aucun sens.

- Pia Stämpfli : la réduction de la somme devrait être supérieure à 10'000.— francs.

- Urs Imhof : quel sens a l'affiliation des éleveurs de chiens de garde au CSBC, qui peuvent élever également des chiens ISDS au moment de leur sortie de la SCS ? Réponse de la commission d'élevage : les chiens ISDS font partie des sans papiers. La vente des chiots, à des personnes qui ne veulent pas seulement participer aux compétitions de chiens de garde, n'est pas possible (ou seulement limitée). C'est pourquoi, compte tenu de la vente de chiots, il n'y a aucun sens d'élever des chiens ISDS de pure race.

- Suite à la sortie de la SSDS de la SCS, nous n'avons plus de délégués dans la catégorie des chiens de garde de la FCI. Le CSBC aimerait s'engager pour cette tâche.

- L'argent doit être investi dans le fonds pour la santé. Il est vrai qu'un tel fonds a été ouvert, mais aucun montant n'a été versé et aucunes exigences n'ont été faites.

- Proposition Andy Schiess : créer un site internet « livre d'élevage ». Daniela Gerber est d'accord avec cette proposition. Heinz Höneisen mentionne que Marco Rella installe actuellement un site internet pour la SSDS.

Il a été demandé à Marco s'il serait disposé à utiliser la banque des données pour compléter « un livre d'élevage » y compris les arbres généalogiques ainsi que les maladies héréditaires connues. Les données devraient lui être mises à disposition par le CSBC.

- Heinz Höneisen : une participation financière au CS pour chiens de garde est certes généreuse, mais cela n'a aucun sens parce que les organisateurs font en général un bénéfice. Il serait préférable de verser un montant à la SSDS qui serait investi dans la formation.

Motion de l'AG :

6'000 francs aux 2 CS (agility et chiens sanit./d'accompagnement) ainsi qu'à la SSDS pour formation

4'000 francs pour une manifestation automnale

5'000 francs pour l'ouverture d'un site internet « livre d'élevage »

2'000 francs pour le fonds de santé

Le montant versé au fonds de santé de 5'000.-- ou 2'000.-- doit encore être voté. Le résultat est de 29 voix pour 2'000.— contre 10 voix pour 5'000.-- (2 abstentions).

La motion de l'AG a été acceptée à l'unanimité.

9 Elections

9.1 Vote d'un/e remplaçant/e dans la commission d'élevage

Martin Eberle se retire. Barbara Venzin (vétérinaire/agriculture) le remplace. Elle est nommée à l'unanimité.

9.2 Vote d'un/e remplaçant/e au comité

Corinne Hartmann se retire. Aucun/e remplaçant/e n'a été trouvé/e et le poste reste vacant.

9.3 Vérificatrices des comptes

Barbara Spycher quitte son poste. Barbara Groll est 1^{ère} vérificatrice. Dagmar Lingg est 2^{ème} vérificatrice. Erika Sommer est nouvellement élue en tant que suppléante.

9.4 Délégués à l'AD de la SCS et CAMO ainsi qu'à la CTUS

Le 24.03.2012 l'AD de la CTUS aura lieu à Wettingen. Les cartes de votes sont disponibles auprès de Renato Wieland.

10. Motions

10.1 Comité

Aucune motion

10.2 Commission d'élevage

- Le test d'instinct doit être aboli car même les chiens qui ne montrent aucune qualité de gardien, réussissent ce test. La protection des animaux n'accorde pas assez de protection envers les moutons, car ceux-ci sont gardés par des chiens qui ne sont soumis auparavant à aucun contrôle.

La motion a été acceptée à la majorité avec 6 abstentions.

- On devrait introduire une classe de sélection A pour chiens avec test d'aptitude réussi et une classe de sélection B pour tous les autres chiens.

L'assemblée ne trouve pas cette proposition optimale, car elle donne ainsi l'impression d'un « système à deux classes ». Contreproposition : annuler les classes de sélection et en échange ajouter une inscription « HGH » sur l'arbre généalogique. De toute façon cela peut se faire par l'éleveur au moment de l'annonce de portée. Et ainsi tous les acheteurs de chiots intéressés savent si les parents ont été formés oui ou non comme chien de troupeau.

La suppression des classes de sélection est acceptée par 37 voix et 3 abstentions.

10.3 Membres

Pas de motions.

11. Programme annuel 2012

Le programme annuel 2012 est à disposition.

12. Honorariat

- Renato Wieland remercie Corinne Hartmann de ses 7 années de collaboration dans le comité et lui offre un bouquet de fleurs et un bon.

Le président remercie également

- Melanie Helfer de la prise en charge de la page d'accueil

- Antoinette Brenzikofer de s'être occupée du shop

- tous ceux qui organisent les CS

- le service des eaux KV de sa mise à disposition des terrains pour les sélections

- tous les membres, le comité et la commission d'élevage

13. Divers

- A l'avenir la liste de tous les chiens sélectionnés sera publiée dans le journal HUNDE et sur le web.

- La commande du cahier rouge des performances doit être jointe de suite au certificat de compétence (CC).

- Le règlement d'élevage peut être consulté jusqu'au 31.03.2012 auprès de la SCS. Il peut être demandé auprès de Renato. Les grands clubs vont s'y opposer. Le RE sera sans doute refusé.

- Sandra von Erlach resterait déléguée de la SCS auprès de la FCI HGH, si cela était approuvé par la SCS. Renato le clarifie avec Peter Rub (SCS).

- Le CSBC n'a pas d'obéissance avec le CS. Proposition : elle devrait être rattachée au CS Agility ou chiens sanitaires/d'accompagnement. Renato en a pris note.

- Le procès-verbal devrait être envoyé plus tôt, afin que les dates ou les décisions importantes ne soient pas manquées.

Le président termine l'assemblée générale à 12.00h.

